

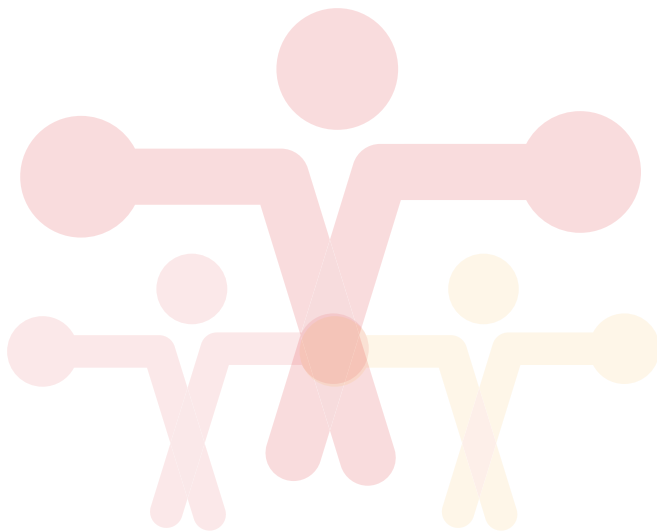
**SAN FRANCISCO A UNE DES MEILLEURES
LOIS D'ACCÈS AUX LANGUES DU PAYS, MAIS
NOUS DEVONS NOUS ASSURER QU'ELLE EST
ACCESSIBLE À TOUS.**

Environ 36 % des résidents de San Francisco sont des immigrants.

45 % des San Franciscains parlent une langue autre que l'anglais à la maison.

14 % des ménages de San Francisco sont "linguistiquement isolés" et n'ont aucune personne âgée de plus de 14 ans parlant "bien" ou "très bien" l'anglais.

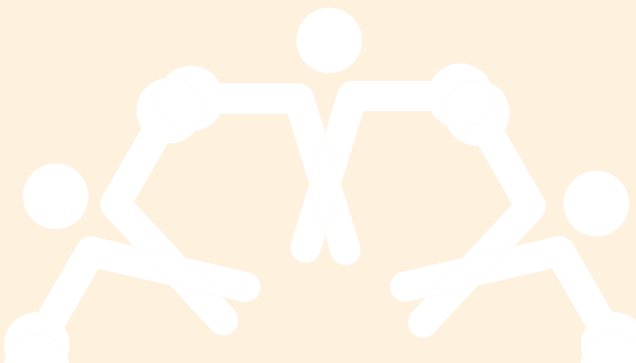
Les plus grands groupes linguistiques de San Francisco sont le chinois, l'espagnol, le tagalog (philippin) et le russe.



**TOUTES LES AGENCES MUNICIPALES DOIVENT
RESPECTER LE DÉCRET SUR L'ACCÈS AUX LANGUES**

LES AGENCES MUNICIPALES CLÉ COMPRENNENT::

- L'Aéroport
- Le Bureau du Procureur de la République
- Le Département des Elections
- Les Services d' Urgence
- Les Pompiers
- Les Services de Police
- Les Hôpitaux et Cliniques
- Les services de Logement
- Les bibliothèques
- Les Services Sociaux (Bons de Nourriture & Medi-Cal)
- Les Jardins et Parcs Publics
- Les Transports Publics
- Les Services Publics
- La Commission des Loyers
- Le Bureau du Sheriff
- Le Bureau du Trésorier et du Percepteur



LANSF

**LANGUAGE ACCESS NETWORK
OF SAN FRANCISCO**

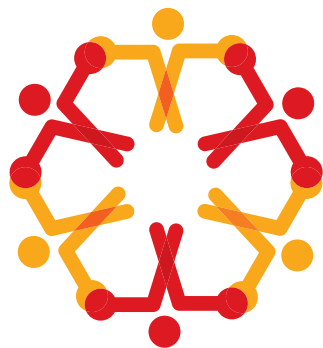
**LE LAO EXIGE QUE LES PRINCIPALES AGENCES DE LA VILLE PRENNENT
LES DISPOSITIONS POUR S'ASSURER QU'ELLES PEUVENT SERVIR LES
PERSONNES NE PARLANT PAS COURAMMENT L'ANGLAIS.**

L'accès aux langues signifie l'accès aux services publics pour tous.

Un guide du Language Access Network de San Francisco (LANSF). Ce réseau comprend:

African Advocacy Network - 415-503-1032
Arab Resource & Organizing Center - 415-861-7444
Central American Resource Center - 415-642-4400
Chinese for Affirmative Action - 415-274-6750
Filipino Community Center - 415-333-6267
Mujeres Unidas y Activas - 415-621-8140
PODER - 415-431-4210

LANSF EST SUBVENTIONNÉ PAR OCEIA



LE LAO EXIGE QUE LES PRINCIPALES AGENCES MUNICIPALES RESPECTENT LES CONSIGNES SUIVANTES EN ESPAGNOL, CHINOIS ET TAGALOG (PHILIPPIN) :

1.

Avoir en nombre *suffisant des employés bilingues* en contact avec le grand public, tels que les réceptionnistes, employé(e)s de bureau et chargé(e)s de cas;

2.

Traduire tous les documents écrits fournissant des informations essentielles sur les programmes et services tels que les allocations ou services, l'éligibilité, les tests de compétence et les recours;

3.

Apposer des affiches publiques informant le public qu'il peut avoir accès à des informations traduites en différentes langues et des employé(e)s bilingues sont à leur disposition.

NB : LA PLUPART DES AGENCES MUNICIPALES DEVRAIENT FOURNIR UNE ASSISTANCE D'INTERPRÉTATION PAR TÉLÉPHONE SI ELLES N'ONT PAS DE PERSONNEL BILINGUE.



LE DROIT À LA TRADUCTION

Le Décret sur les Langues (LAO) exige que les services municipaux informent dans leur langue maternelle tous les demandeurs de services ayant une connaissance limitée de l'anglais de leur droit à demander des services de traduction. Cette disposition porte pour toutes les langues parlées à San Francisco

LES RÉUNIONS ET AUDIENCES PUBLIQUES

L'Ordonnance sur les Langues (LAO) exige que les réunions et audiences publiques du Conseil Municipal, des Commissions Municipales et des Agences soient interprétées si une demande est faite dans ce sens au moins 48 heures d'avance.

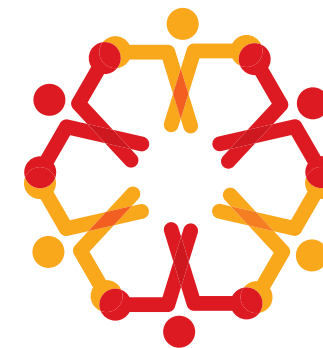
VOTRE DROIT À L'ACCÈS AUX LANGUES N'A-T'IL ÉTÉ RESPECTÉ?

Avez-vous demandé de l'assistance pour de l'interprétation et votre requête a été refusée?

N'y avait-il pas de personnel bilingue parlant espagnol, chinois ou tagalog (philippin)?

Un formulaire ou une lettre importante n'a-t'elle pas été traduite?

Si vous avez vécu une situation où votre droit a été enfreint, songez à déposer une plainte qui sera enregistrée afin que l'agence municipale concernée améliore ce service.



COMMENT DÉPOSER UNE PLAINTE

OCEIA - Office of Civic Engagement and Immigrant Affairs (Bureau de l'Engagement Civique et des Affaires des Immigrants) est chargé de recevoir les plaintes sur l'accès aux services de langues et de mener les enquêtes sur ces cas. Les formulaires de plainte sont en anglais, chinois, espagnol, tagalog (philippin) et russe.

Pour déposer une plainte:

1.

Contactez une des organisations du Réseau d'Accès aux Langues (Language Access Network) sur la liste en première page de ce dépliant

2.

Contactez OCEIA: appeler le 415-58-2360 ou envoyer un message électronique à l'adresse: civic.engagement@sfgov.org